

Objectif 9

AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

9.1 ASSURER UNE COORDINATION POUR DÉPENSER INTELLIGEMMENT - Savoir quels sont les coûts réels associés aux problèmes juridiques et répartir le financement pour prévenir les problèmes juridiques et minimiser la demande relative aux autres services sociaux.

9.2 MIEUX FINANCER L'AIDE JURIDIQUE - Accroître le financement de l'aide juridique, afin de rendre davantage de personnes admissibles et d'élargir le type de problèmes juridiques pouvant être traités.

9.3 FAIRE EN SORTE QUE L'ARGENT DURE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE - Maintenir l'accent sur l'accès à la justice pour veiller à ce que les améliorations soient durables et que les changements soient financés indéfiniment.

Un financement stable des services juridiques est crucial pour les services d'accès à la justice existants et nouveaux. L'amélioration des stratégies de financement permettrait d'affecter plus d'argent à l'aide juridique au Canada, ainsi qu'à des approches préventives en matière de compréhension et de gestion des conflits. Il faut également faire une utilisation stratégique de l'argent en mettant à profit les occasions de collaborer, en vue d'éviter les chevauchements et d'apprendre les uns des autres. La compréhension de l'incidence des conflits juridiques irrésolus sur les finances publiques ainsi que sur les services financés par l'État fait également partie d'une stratégie de financement complexe.

En 2019, il y a eu un dialogue important dans l'ensemble du pays sur la valeur du financement de l'accès à la justice. Des réductions de l'aide juridique dans certaines provinces ont contré une étude importante mettant en lumière le rendement positif de l'investissement dans le financement de la justice. Le secteur de la justice a demandé instamment que l'on augmente le financement de base de l'aide juridique, pour démontrer que l'on appuie et reconnaît la valeur de l'aide juridique à tous les niveaux de gouvernement.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **1**

Projets harmonisés : **16**

Réformer le dialogue

Plusieurs initiatives visaient à concentrer l'attention politique sur la valeur sociétale de l'accès à la justice. Un rapport important du Forum canadien sur la justice civile intitulé « Investing in Justice: A Literature Review in Support of the Case for Improved Access » (Investir dans la justice : Un examen de la documentation à l'appui de l'argument en faveur d'un meilleur accès), a conclu que, dans la plupart des cas, le taux de rendement de l'investissement dans les services et les programmes de justice se situait entre 9 \$ CA et 16 \$ CA pour chaque dollar CA dépensé. Le rapport examine un éventail de mécanismes et d'initiatives de prestation de la justice au Canada, aux États-Unis, en Afrique du Sud, en Angleterre et au pays de Galles, en Australie et au Bangladesh. L'aide juridique en matière civile, les services de justice communautaire, les services de justice pro bono et les initiatives d'autonomisation juridique ne sont que quelques-uns des mécanismes de justice explorés en termes de rendement sur l'investissement et de rendement social sur le potentiel d'investissement.

« Dans une diversité de programmes, de services et de mécanismes de justice partout dans le monde, les dépenses en justice entraînent des avantages économiques et autres importants qui dépassent généralement la valeur de l'investissement. »

Investing in Justice (FCJC)

En 2019, plusieurs présentations de l'ABC ont préconisé un meilleur accès à la justice :

- La Section du droit de l'immigration de l'ABC et la Section du droit relatif à la citoyenneté et à l'immigration de l'ABO ont exhorté le gouvernement fédéral à combler un déficit de financement pour les services d'immigration et d'aide juridique en Ontario.
- L'ABC a demandé que le gouvernement fédéral travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour rendre la constitution du Canada officiellement bilingue.
- La Section du droit pénal de l'ABC a formulé des commentaires sur les répercussions du projet de loi C-75 sur l'accès à la justice.
- Le Comité de liaison entre la magistrature des Cours fédérales et le barreau a formulé des commentaires sur la stratégie de la Cour fédérale visant à améliorer l'accès à la justice, y compris par la modernisation.
- La Section des jeunes juristes et celle des étudiants de l'ABC ont écrit pour demander un élargissement d'un

programme fédéral d'exonération du remboursement des prêts pour les professionnels de la santé travaillant dans des collectivités mal desservies afin d'inclure les médecins et les avocats.

Appuyer l'aide juridique par la défense des droits, l'analyse et le financement

L'aide juridique a été une priorité dans l'ensemble du Canada, puisque certaines provinces ont connu des réductions importantes du financement et un certain nombre de plans d'aide juridique ont fait l'objet d'examen de modernisation. Le secteur de la justice a soutenu de manière générale la viabilité de l'aide juridique en tant qu'élément essentiel de notre démocratie et de la primauté du droit.

L'ABC a mené une importante campagne de mobilisation nationale intitulée #AideJuridique #ÇaCompte pour mettre l'accès à la justice sur le radar des candidats aux élections fédérales de 2019. L'ABC a écrit aux chefs de parti fédéraux et leur a demandé de s'engager à verser un financement fédéral consacré à l'aide juridique et à adopter des principes directeurs pour un système national intégré d'aide juridique publique afin de répondre aux besoins des personnes défavorisées partout au Canada.

L'ABC a rencontré des représentants de plusieurs partis nationaux pour discuter de ces questions. Il a également mis au point des ressources pour les membres de l'ABC et le public, notamment :

- un outil en ligne qui leur permet d'écrire aux candidats;
- des fiches d'information pour les tenir au courant;
- des messages qu'ils peuvent partager sur les médias sociaux.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait appel à Jamie Maclaren, conseiller de la reine, pour entreprendre un examen complet des modèles de prestation de services d'aide juridique. L'examen a porté sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de services d'aide juridique en Colombie-Britannique du point de vue des citoyens qui utilisent des services d'aide juridique. Un rapport, intitulé « Routes vers la reconstitution », a été présenté par l'examineur indépendant et comprenait 28 recommandations que le gouvernement devrait examiner pour améliorer la prestation de services d'aide juridique et les stratégies de financement.

De même, en Colombie-Britannique, le gouvernement a conclu une entente de trois ans avec la Legal Services Society et A.L.L., l'association d'avocats spécialisés en aide juridique, afin d'augmenter les tarifs de l'aide

juridique et d'établir un cadre pour les négociations futures et les consultations en cours sur les politiques. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a augmenté le financement de la Legal Services Society, y compris au moyen d'une entente de partage des coûts de 4,3 millions de dollars avec Justice Canada. Ce financement a permis d'élargir les services de droit de la famille, notamment par l'augmentation des heures pour les affaires de droit de la famille, l'augmentation du nombre d'heures de service des avocats, l'augmentation du soutien des clients autochtones pour les affaires de protection de la famille et de l'enfance, ainsi que la représentation des membres de la famille élargie dans les affaires de protection de l'enfance.

En Ontario, le gouvernement a mis sur pied le Projet de modernisation des services d'aide juridique, dans le but d'élaborer des propositions pour une prestation de services, axée sur le client, modernisée et durable. Aide juridique Ontario a travaillé en partenariat avec le ministère du Procureur général sur les propositions de modernisation d'AJO ainsi que sur la mise à jour de la législation qui appuierait la mise en œuvre de la nouvelle orientation. Un élément clé du processus a été un processus de consultation des intervenants lors de tables rondes dirigées par le président d'AJO, auquel ont participé plus de 115 participants individuels et qui a permis de récolter plus de 80 mémoires. Les consultations, qui ont souligné l'importance de la prestation de services axés sur le client, ont façonné les commentaires présentés par AJO à la province au sujet de la modernisation des services d'aide juridique et la législation. En décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a présenté la *Loi de 2019 sur les services d'aide juridique* en la première lecture. Elle devrait entrer en vigueur en 2020 et aidera AJO à mieux servir ses clients.

Financement des efforts A2J

Les progrès en matière d'accès à la justice continuent d'exiger un financement continu et axé sur des projets partout au Canada. En 2019, les fonds consacrés par les fondations du droit et les gouvernements ont été essentiels à ces initiatives.

Dépenses en 2019 pour l'A2J :



65 545 958 \$

+75 millions

provenant des FONDATIONS DE DROIT*

* provenant des rapports annuels disponibles de ces fondations

Le Fonds Accès Justice du ministère de la Justice du Québec est affecté au financement de projets ou d'activités destinés aux citoyens et centrés sur l'accessibilité à la justice. En 2019, le Fonds a financé :

- près de 2 millions de dollars sur deux ans afin d'améliorer l'accès à la justice pour la population inuite;
- 1,5 million de dollars pour soutenir la mission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) dans le but de réduire les délais de traitement des plaintes et d'assurer le suivi des demandes en matière de protection de la jeunesse;
- 575 000 \$ à 27 organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- plus de 2,6 M\$ à la Clinique juridique Juripop afin d'offrir des services d'accompagnement et de conseils juridiques gratuits aux personnes victimes de violences sexuelles.

Le Programme juridique de partenariats et d'innovation (PJPI), administré par Justice Canada, accorde des subventions et des contributions pour appuyer la réalisation de projets et d'activités qui visent à instaurer de nouvelles approches, facilitent l'accès à la justice, améliorent la capacité des fournisseurs de services, favorisent l'établissement de réseaux d'aiguillage et fournissent de l'information sur les services offerts aux victimes d'actes criminels et aux membres de leur famille. Des fonds spécifiques sont affectés chaque année pour aider les survivants de la traite de personnes et des agressions sexuelles. En 2019, le PJPI a accordé 8 870 958 \$ en subventions et contributions à l'appui de l'accès à la justice et de l'amélioration des services de justice.

Le PJPI a accordé



8 870 958 \$

en subventions et contributions

Dans le cadre de la réponse continue au rapport de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Justice Canada a établi et appuyé des Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles dans chaque province et territoire afin d'accroître l'accès des membres de la famille à l'information qu'ils recherchent auprès d'organismes gouvernementaux au sujet de leurs proches disparus et assassinés.

Le financement du ministère de la Justice du Canada annoncé en 2018 pour un investissement de 50 millions de dollars dans la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail a été mis en œuvre par les provinces. Par exemple, en Saskatchewan, une coalition d'intervenants locaux est responsable de l'attribution de ces fonds : le Saskatoon Industry-Education Council; la Saskatchewan Chamber of Commerce; les Sexual Assault Services of Saskatchewan; CREATE Justice, College of Law, Université de la Saskatchewan; et la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan. La stratégie – mise en œuvre par la coalition et par d'autres – vise à dissiper les mythes et la désinformation concernant le harcèlement sexuel, à former les employés et les employeurs, à accroître la sensibilisation du public et à fournir un accès aux services de consultation en matière d'emploi aux personnes qui ont été victimes de harcèlement sexuel sur le lieu de travail.